

questions sur le métier d'avocat et de notaire

Par **annette**, le **22/08/2005** à **11:00**

Bonjour

Ne connaissant pas du tout les métiers juridiques, voici les questions que je me pose sur le métier d'avocat et de notaire.

Pourquoi avez vous choisi de devenir avocat plutôt que notaire par exemple ou l'inverse?

Est il difficile de trouver un emploi?

Faut il avoir du piston (le pere a un cabinet et son enfant le reprend)?

Le salaire d'un avocat, d'un notaire?

Comment se déroule leur journée? se déplacent ils souvent pour aller voir leurs clients? prospection de clients comment ça marche?

Pensez vous qu'il faut avoir une bonne culture générale pour exercer ces métiers?

Merci (je suis très curieuse car ces 2 professions m'ont toujours attiré bien que le métier d'expert comptable me plait beaucoup)

Par **Olivier**, le **22/08/2005** à **19:41**

Bonsoir !

Pourquoi j'ai choisi le notariat plutôt que le barreau... Bonne question !

En fait je pense que ce sont deux voies qui ne sont pas du tout comparables. En fait j'ai toujours été énormément intéressé par le droit de la famille, et je le suis encore plus dans le domaine du droit patrimonial. J'aime bien l'immobilier aussi. Et je me suis découvert une petite passion pour le droit fiscal aussi

J'avoue aussi que je suis plutôt fan de droit civil et que j'ai une aversion toute particulière pour le droit social et le droit pénal... (je plains mes pauvres futurs employés). De ce fait le barreau m'était ouvert mais avec beaucoup de matières qui ne m'intéressent pas !

Et aussi le côté contentieux de la profession d'avocat ne me plaît pas trop.

Donc étant donné mes matières préférées et mon goût du conseil juridique la profession de notaire m'a paru nettement plus attirante (en plus c'est très sympa le notariat, fais des stages

tu verras)


Ensuite est il difficile de trouver un emploi... Je ne pense pas. Je m'explique : dans le notariat (je parle de ce que je connais un peu), la plupart des voies nécessitent de longues périodes de stage (deux ans pour les notaires, formation en alternance pour les clerks) donc il me semble qu'au bout de deux ans dans une étude, et si tu fais l'affaire, il paraît probable que tu sois gardé (enfin c'est mon opinion...)

Le piston... joker ! En fait le principal c'est de montrer au notaire que tu as les capacités pour devenir son associé ou reprendre ses parts et ainsi exercer la profession (il faut aussi avoir les reins solides pour assurer l'apport à la société, qui est en général assez conséquent d'après ce que j'ai pu voir dans les traités d'apports que j'ai pu rédiger...) Pour l'avocat c'est moins compliqué puisque l'installation est libre !

Le salaire ça c'est compliqué... Pour les avocats je ne te cacherai pas que beaucoup sont aujourd'hui au SMIC (si si, c'est dur au début), mais c'est extrêmement variable ! Le notaire est un peu plus protégé du fait que l'accès à la profession n'est pas libre et donc le revenu est un peu plus "sécurisé"... Ceci dit il y a là aussi des disparités... Je pense que dire entre 5000 et 7000 euros par mois me paraît un chiffre assez proche de la réalité, mais c'est plus à Paris...

Le déroulement de la journée du notaire... Euh ben c'est beaucoup de rendez vous (à l'étude ou à l'extérieur), mais aussi beaucoup de suivi de dossiers avec les collaborateurs qui sont en charge de leur traitement et de la rédaction des actes. mais en fait le quotidien est très variable même si c'est majoritairement à l'étude que tout se passe, il y a au moins un rdv à l'extérieur par jour en général !

Pour la question de la culture générale, ben c'est comme tout, c'est utile pour pouvoir discuter avec les gens puisque ce sont des métiers de contact, mais il vaut mieux une solide culture juridique et de solides connaissances en droit qu'une culture générale conséquente selon moi

(toute façon c'est comme la confiture... Moins on en a et plus on l'étale  or type unknown)

A ta disposition pour d'autres informations sur ce beau métier qu'est celui de notaire

Par **anonym**, le **25/08/2005 à 10:46**

j'ai également cru comprendre que beaucoup d'avocats ne touchaient que le SMIC ou à peine plus, et cela me fait un peu peur ...si toutefois un jour j'accède à cette profession, d'autant plus que si c'est le cas, ce ne sera pas en droit des affaires. serait-il possible que tu m'en dises un peu plus à ce propos Olivier?

Par **jeeecy**, le **25/08/2005 à 12:34**

pour le point de vue de la remuneration, il faut distinguer selon ce qu'on entend par

remuneration.

En effet les avocats et notaires sont en principe des professions liberales (il y a des avocats salaries) et donc il faut differencier le chiffre d'affaires (qui peut etre consequent) et ce qu'il reste apres avoir paye toutes les depenses (impots, loyer, eau, electricite, telephone, secretaire.....)

5000 à 7000 euros pour un notaire correspondrait a ce qu'il lui reste apres toutes les depenses lorsque son etude tourne bien.

pour les avocats au SMIC ce sont generalement ceux qui ne font pas de droit des affaires et qui n'ont pas une clientele encore suffisamment grande et qui tourne donc grace aux commis d'office

voila

Par **annette**, le **25/08/2005** à **16:30**

Coucou

Et ben dis donc je vois que le salaire d'un avocat peut etres bas tout comme l'expert comptable qui commence.

Jeecy peux tu me parler des le profession d'avocat d'affaires et des études?(voir mes questions plus haut)

quel est la difference entre avocat d'affaire et juriste d'entreprise.

Merci

Par **jeecy**, le **25/08/2005** à **17:45**

en fait il y a 2 types d'avocat : ceux d'affaire et ceux de contentieux

les avocats d'affaires s'occupent des entreprises, des professions liberales et des particuliers qui investissent (NB de grosses sommes d'argent) et les conseillent sur la meilluere maniere d'utiliser cet argent avec des optimisations des structures et de la fiscalite.

Les juristes d'entreprises sont quant a eux des juristes qui travaillent dans une entreprise et qui de ce fait sont confrontes a toutes les branches du droit

seuls certains juristes d'entreprises sont specialises (et ont donc un plus gros salaire) et la encore ce sont les juristes de droit des societes et fiscalistes

Par **annette**, le **25/08/2005** à **17:55**

Merci je vous en remercie un peu plus à quoi cela correspond.
est il plus facile de trouver du travail pour l'avocat que pour le juriste?
Faut il absolument avoir des connaissances dans le milieu (famille amis) pour réussir à trouver un emploi ?
Le salaire de l'avocat en province est en moyenne de combien?
Comment se passe une journée de travail: finit il tard, voit il beaucoup de clients? comment trouve il ses clients?

Merci encore

Par **anonym**, le **30/08/2005** à **20:37**

pour répondre un peu rapidement à tes interrogations, je dirais qu'il ne faut pas absolument avoir des connaissances dans le milieu pour trouver un emploi, même si ceux dont les parents ont un cabinet de notaire ou d'avocat sont certainement avantagés.. mais je ne crois pas que tu doives prendre cela comme un critère important.

par contre, il me semble - mais je peux me tromper - qu'il est plus facile de trouver un emploi de juriste que d'avocat, quoique cela dépende encore une fois de la formation suivie = je pense qu'un avocat spécialisé en droit social ou droit des affaires, ou encore propriété intellectuelle aura certainement plus de facilités que d'autres.

enfin, un avocat travaille beaucoup, c'est ce qui ressort de mes recherches en tout cas. La plupart font plus de 40 heures par semaines.

pour les clients, l'avocat n'a pas le droit de se faire de la pub, mais normalement tu commences comme collaborateur, et là ce sont les associés qui te refilent les dossiers j'imagine.

Merci Jeecy pour ta réponse = crois tu que si on fait autre chose que le boulot d'un commis d'office, il est possible que le salaire reste aussi faible que le SMIC?

Par **jeecy**, le **30/08/2005** à **22:58**

[quote="anonym":2wgapmpe]enfin, un avocat travaille beaucoup, c'est ce qui ressort de mes recherches en tout cas. La plupart font plus de 40 heures par semaines.[/quote:2wgapmpe]

un avocat qui ne travaille que 40 heures par semaine ne travaille pas beaucoup^^

les avocats avec une clientèle sympa travaillent au minimum 50 heures par semaine, comme les médecins et toute profession libérale...

[quote="anonym":2wgapmpe]Merci Jeecy pour ta réponse = crois tu que si on fait autre chose que le boulot d'un commis d'office, il est possible que le salaire reste aussi faible que le SMIC?[/quote:2wgapmpe]

bien sur

il y a des branches d'activite ou il y a trop d'avocats : droit de la famille, des biens...

Les branches qui rapportent et ou il y a des debouches sont celles que tu as cites :

-droit des affaires

-droit fiscal

-droit social

-droit des proprietes industrielles/intellectuelles

-droit des nouvelles technologies...

voila

Par **Momo592**, le 11/11/2016 à 15:43

Bonjour

Par **Isidore Beautrelet**, le 11/11/2016 à 16:17

Bonjour

Que désirez vous ? [smile7]

Par **Abdelaziz**, le 07/12/2017 à 04:41

Bonjour,

J'ai des questions a vous posez,

1- comment avez vous fait devenir avocat ?

2- pourquoi avez vous choisi ce metier ?

3- avez-vous déjà travaillé ?

4- vous travaillé ou ?

5- Quel est votre parcours professionnel ?

6- vous avez commencé quand vos etudes ?

7- A quelle age etes vous devenu avocat ?

Cordialement,

Aziz

Par **Camille**, le 07/12/2017 à 08:26

Bonjour,

A qui pensez-vous vous adresser sur ce forum d'étudiants en droit ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **07/12/2017** à **12:39**

Bonjour

Ben il y a toujours "antmar" qui pourrait répondre à ces questions, mais il n'est pas souvent sur le forum.

Par **antmar**, le **07/12/2017** à **17:25**

Il y passe de temps en temps, mais répond rarement aux messages bourrés de fautes d'orthographe... Il cultive aussi une certaine culture de l'anonymat, car il sait qu'il est très facile d'identifier quelqu'un sur Internet avec quelques informations sur son parcours.

Par **Xdrv**, le **07/12/2017** à **17:34**

Bonjour Abdelaziz, je vais vous répondre comme je réponds à tous les autres, l'objectif de votre PPE est de rencontrer des professionnels, c'est vraiment l'occasion de comprendre une partie de la profession et d'avoir un échange. Sur internet ce ne sera jamais aussi enrichissant. Dans l'absolu ne perdez pas votre temps, répondez-vous même aux questions ça ira encore plus vite.

Regardez les avocats du barreau de votre ville et contactez ni les trop âgés ni les trop jeunes

Par **Isidore Beautrelet**, le **08/12/2017** à **07:38**

Bonjour

[citation] Il cultive aussi une certaine culture de l'anonymat, car il sait qu'il est très facile d'identifier quelqu'un sur Internet avec quelques informations sur son parcours. [/citation]

Vous avez entièrement raison !

Par **Sismic**, le **08/12/2017** à **10:42**

Bonjour,

Moi j'aimerais savoir si un juriste gagne autant qu'un avocat (les deux en droit social ou affaire).

Par **antmar**, le **09/12/2017** à **12:52**

[citation]Moi j'aimerais savoir si un juriste gagne autant qu'un avocat (les deux en droit social ou affaire).[/citation]

Question récurrente, maintes et maintes fois discutée, mais inutile en pratique.

La rémunération d'un avocat autant que celle d'un juriste dépend d'énormément de critères dont le lieu d'installation, le domaine d'exercice, la nature de la clientèle, l'exposition à des dossiers internationaux, l'ancienneté de l'avocat et son statut dans le cabinet (associé, collaborateur, etc.).

Je suppose que ce qui vous préoccupe est de comparer le salaire d'un juriste junior en entreprise à la rémunération d'un avocat commençant à exercer (après les charges mais avant impôt sur le revenu).

Au risque d'en désespérer, il n'est possible de ne donner que des fourchettes :

- Juriste junior : le minimum est évidemment le SMIC, soit 18.000€ (montant brut) sur l'année. L'AFJE fournit des statistiques intéressantes sur la rémunération moyenne selon les bassins d'emploi. Retenez que la rémunération la plus élevée tourne probablement autour de 60/70.000€ par an (montant brut), dans les départements M&A/Finance des banques d'affaires.

- Avocat 1re année : il n'y a pas vraiment de minimum, un avocat pouvant s'installer après sa prestation de serment et n'avoir aucun client, d'où une rémunération nulle. S'il gagne sa vie, il devra payer des charges (à hauteur de 25/30% au début) pour arriver à une rémunération avant impôt sur le revenu comparable au montant brut perçu par un juriste. Dans de nombreux barreaux, des accords/syndicats ont déterminé un montant minimum acceptable de rémunération pour les avocats collaborateurs, qui n'excède pas 45.000€ annuels avant charge. En réalité, il existe une très grande disparité entre les avocats, dont certains ont un salaire annuel en première année atteignant (avec leur bonus annuel) 130.000 voire 140.000€ (avant charge) en droit des affaires le plus souvent.

Si les rémunérations élevées dans certains domaines peuvent attirer de nombreux candidats, il y a peu d'élus : la sélection est drastique, tant sur l'excellence universitaire que la maîtrise de langues étrangères, et les horaires travaillés très lourds (ils peuvent excéder 80/90 heures par semaine).

Autre élément à noter, ce n'est pas parce qu'un avocat travaille beaucoup qu'il a l'assurance de bien gagner sa vie : de nombreux jeunes avocats (notamment à Paris) travaillent énormément et ont une rémunération à peine plus élevée que le SMIC.

Par **Isidore Beautrelet**, le **09/12/2017** à **13:44**

Bonjour

Un grand merci à antmar pour ces précieuses informations.

Par **gilbertlemoche**, le **07/01/2019** à **16:52**

bonjour sa fait des mois que je cherche un emploi mais je ne trouve pas pouvez vous m aider
merci cordialement fdp

Par **Lorella**, le **07/01/2019** à **17:26**

Bonjour.

C'est un peu vague votre demande. Un emploi de quoi ? et où ?

Par **Yzah**, le **07/01/2019** à **19:16**

Bonjour

Merci d'avoir lancé ce sujet très intéressant, j'ai beaucoup appris. Cela me conforte dans le choix du notariat mais malheureusement je n'ai pas pris droit de la famille en TD pour le s2. Est ce si grave que ça? J'avais le choix entre droit pénal, qui m'intéresse puisque c'est le plus médiatisé et droit de la famille (qui sera en mineure).

En attendant d'avoir le plaisir de vous lire,

Par **Camille**, le **07/01/2019** à **20:24**

Bonjour,

[citation]bonjour sa fait des mois que je cherche un emploi mais je ne trouve pas pouvez vous m aider merci cordialement fdp[/citation]

Ben oui, parait qu'il y aurait une place de président de la république qui se libérerait dans pas trop longtemps. Nourri, logé, blanchi, ça vous irait ?

[smile17]